



Nicole DUBRÉ-CHIRAT, Députée de Maine-et-Loire  
Sandrine ROUSSEAU, Députée de Paris

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 février 2025

### Mission d'information sur la prise en charge des urgences psychiatriques

#### Colloque de restitution

**Jeudi 13 février 2025 de 14h30 à 17h00**

Le 11 décembre 2024, la commission des Affaires sociales a validé le rapport conclusif de la mission d'information consacrée à la prise en charge des urgences psychiatriques. Cette approbation marque l'aboutissement des travaux menés depuis près d'un an et confère une reconnaissance institutionnelle aux constats et recommandations formulés.

À la suite de la publication du rapport de la mission par la commission, ses rapporteuses, Mmes [Nicole Dubré-Chirat](#) et [Sandrine Rousseau](#), organisent un colloque de restitution à l'attention des personnes auditionnées dans le cadre de la mission **le jeudi 13 février 2024 à 14 heures 30 en présence de Yannick Neuder, Ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins**.

Instaurée sous la précédente législature en réponse aux alertes des acteurs de la psychiatrie, la mission d'information avait pour objectif d'analyser en profondeur l'évolution et les difficultés des services d'urgences psychiatriques. Son rapport synthétise les constats dressés à l'issue des nombreuses auditions et déplacements réalisés. Il met en évidence l'augmentation alarmante des passages aux urgences pour motifs psychiatriques, le manque criant de structures adaptées en amont et en aval de ces services, ainsi que les profondes lacunes organisationnelles du système de soins psychiatriques.

Le rapport issu de cette mission propose ainsi 21 recommandations concrètes. Elles visent notamment à réduire les passages aux urgences, à structurer et rendre plus accessibles les soins psychiatriques, à améliorer la prise en charge au sein des services hospitaliers et à donner une impulsion politique forte à la psychiatrie. Il souligne la nécessité de renforcer la formation et le recrutement des professionnels, d'améliorer leur reconnaissance statutaire et salariale, et de lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques. Il insiste également sur l'urgence de mobiliser davantage le secteur privé et de prêter une attention particulière à la pédopsychiatrie, aujourd'hui en péril.

**Jeudi 13 février à 14 heures 30**

**Salle Colbert – Palais Bourbon**

*Inscription obligatoire auprès de Mme Annah Bikouloulou, collaboratrice de Mme Sandrine Rousseau, au plus tard le mardi 11 février via : [annah.bikouloulou@clb-an.fr](mailto:annah.bikouloulou@clb-an.fr)*

Contact presse : Annah Bikouloulou 06 58 49 05 14